

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél. : 01 58 39 30 12 - fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org



Paris, le 9 décembre 2022

M. Pap Ndiaye,
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
110 rue de Grenelle
75007 Paris

copie à M. Vincent Soetemont,
Directeur général des Ressources humaines

Objet : demande d'audience - participation de SUD éducation au CSAMEN du 13 décembre

Monsieur le Ministre,

SUD éducation a obtenu ce jeudi 8 décembre un siège au CSA du ministère de l'Éducation nationale. Nous nous félicitons de ce résultat, qui nous permettra de porter dans les instances les revendications pour lesquelles nos électeurs·rices se sont exprimé·es. Notre projet d'école égalitaire, gratuite, laïque et émancipatrice, débarrassée des discriminations sexistes, racistes, validistes, levier d'une transformation écologique de la société, a trouvé un écho certain auprès des personnels.

Lors de votre prise de fonction, nous avons sollicité auprès de vous une audience pour évoquer plusieurs sujets, qui sont toujours d'actualité. Vous aviez alors reçu les organisations représentatives en CTMEN, ce qui nous avait tenu à l'écart des bilatérales organisées. Nous sollicitons donc de votre part de nouveau une audience.

Sur la question salariale, nous n'avons pas pu porter devant vous, à la différence des autres organisations syndicales, nos revendications d'augmentation salariale pour tous les personnels, aux différentes étapes de la carrière et sans contrepartie. Au vu de l'avancée des discussions sur le sujet, il est indispensable que nous puissions le faire dès à présent. En ce qui concerne notre revendication de création d'un statut pour les AED et les AESH, il est urgent d'ouvrir un chantier et une méthode de discussion.

Il est aujourd'hui manifeste que l'entreprise de répression anti-syndicale, particulièrement contre les militant·es de notre organisation, se poursuit sous votre mandat. Nous porterons donc devant vous nos exigences en la matière, et particulièrement celle de la réintégration immédiate de notre camarade Kai Terada au lycée Joliot-Curie de Nanterre.

Enfin, il est indispensable que nous puissions échanger au plus tôt au sujet des coupures d'électricité annoncées et plus généralement de la transition énergétique à l'Éducation nationale.

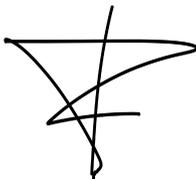
Un CTMEN est organisé le 13 décembre. La question du "pacte" que vous soumettez à l'examen des organisations syndicales y sera abordée. Il n'est pas acceptable qu'une instance ministérielle, lors de laquelle des sujets cruciaux pour nos collègues sont mis à l'ordre du jour, se tienne sans l'ensemble des organisations représentatives. Nous demandons instamment que le CSAMEN soit installé et que ce soit devant lui que soit traité l'ordre du jour, et mettons à ce titre la Direction générale des ressources humaines en copie de ce courrier.

Veillez croire, M. le Ministre, en notre attachement au service public d'éducation,

Maud Valegeas,
co-secrétaire fédérale
élue au CSAMEN



Fatna Seghrouchni,
co-secrétaire fédérale



Jules Siran
co-secrétaire fédéral

